

République centrafricaine - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Alertes et dernières minutes

ALERTE

Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

DERNIÈRE MINUTE

Contexte sécuritaire

Date de mise en ligne le : 24 mars 2025 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Les déplacements restent formellement déconseillés en dehors de Bangui et de Bimbo.

Dans la capitale, il est recommandé de limiter la circulation aux activités courantes et d'observer une prudence particulière, en veillant à s'arrêter aussitôt au passage de convois officiels. Les sorties pédestres sur les flancs de la colline de Bangui (où se trouve le panneau « Bangui la coquette ») sont à éviter en raison du caractère sensible de cette zone (particulièrement dans la partie allant vers l'Oubangui).

Les voyages en RCA restent déconseillés pour les Français non-résidents, en dehors des missions professionnelles impératives dans la capitale.

Les Français de passage déjà présents sont invités à s'enregistrer sur le fil d'Ariane, afin de recevoir les alertes concernant la RCA.

ALERTE

Hausse des cas de rougeole

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

Sécurité

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Zones de vigilance



Dernière actualisation le 12/03/2026, information toujours valable à la date du jour

L'intégralité du territoire est formellement déconseillée ou déconseillée sauf raison impérative.

Zones formellement déconseillées (en rouge)

En raison de la présence de groupes armés particulièrement actifs, la situation sur l'ensemble du territoire (hors Bangui et Bimbo) est difficilement contrôlable et le niveau d'insécurité élevé. Les déplacements, en particulier en dehors de la capitale, sont à proscrire.

Zones déconseillées sauf raison impérative (en orange)

Les déplacements à Bangui et Bimbo sont déconseillés sauf raison impérative. Le 3e arrondissement de Bangui (PK5) et ses alentours sont à éviter en raison de troubles récurrents et violents (échanges de tirs entre les groupes armés et les forces de l'ordre). La Colline aux Panthères est également à éviter pour des raisons sécuritaires (zone de patrouilles des forces de sécurité et de défense, et de risques liés à la délinquance).

Il convient de s'informer de la situation sécuritaire avant d'y envisager tout déplacement. En cas de déplacement à Bangui pour raison impérative, il convient de se montrer vigilant, de s'informer de la situation sécuritaire, et d'adopter des mesures de sécurité renforcées.

Risques encourus et recommandations associées

Risques liés à l'instabilité politique et militaire

Les conditions de sécurité sont très précaires dans l'ensemble du pays et peuvent se dégrader soudainement. À Bangui, malgré une importante présence des forces de sécurité, le risque de violences incontrôlées reste élevé. Dans la capitale, le 3e arrondissement (PK5) et les quartiers limitrophes sont à éviter en raison de la présence de bandes armées et des violences qui peuvent y survenir.

Avant de se rendre dans le pays, il est fortement recommandé de prendre toutes les dispositions et les garanties nécessaires, en attachant la plus grande importance aux aspects (accueil, hébergement, transport). L'ambassade pourra être contactée en tant que de besoin.

Il convient de se tenir éloigné de toute manifestation ou rassemblement et de faire preuve de modération et de prudence dans les conversations en dehors du cercle privé.

Il est rigoureusement et formellement déconseillé de se déplacer en dehors de la capitale.

Criminalité

Le taux de criminalité est élevé. Le nombre de vols de voitures à main armée et d'atteintes aux personnes (cambriolage, vols à l'arraché avec violence) est en hausse. Les tentatives d'enlèvement sont rares mais ne peuvent être exclues.

Il est fortement recommandé de faire preuve de la plus grande prudence, d'éviter de sortir la nuit en dehors des quartiers connus et sécurisés et de privilégier les déplacements en véhicule (portières verrouillées).

La plus grande vigilance doit être observée sur le trajet depuis et vers l'aéroport (en restant sur l'axe principal), ainsi que dans les quartiers périphériques.

Risques routiers

Les risques routiers sont d'autant plus importants que les services de secours ne sont pas en capacité de prendre en charge les blessés.

La détérioration constante des voies de circulation, la présence de nombreux deux-roues (motos-taxis) et le comportement imprévisible des conducteurs entraînent une insécurité permanente et impliquent une vigilance accrue et une conduite prudente.

En cas de passage d'un convoi officiel ou convoi armé (même file ou en sens inverse), se garer sans délai sur le bas-côté et patienter, durant le passage du convoi, jusqu'à ce que la voie soit complètement dégagée.

En raison des risques importants de violence la nuit et de l'établissement de barrages de fortune dans plusieurs quartiers de la capitale, il est fortement déconseillé de circuler dès la tombée de la nuit en dehors du centre-ville.

Des coupeurs de route sont présents sur certains axes (routes principales et secondaires). En cas d'attaque, il convient de n'opposer aucune résistance et de prévenir la police et l'ambassade.

L'utilisation des taxis est fortement déconseillée.

Recommandations générales

Il est recommandé de :

- ne pas se déplacer avec d'importantes sommes d'argent et des objets de valeur ;
- conserver ses documents de voyage (passeport, billets d'avion) en lieu sûr (coffre d'hôtels par exemple) et de ne circuler qu'avec des photocopies ;
- en cas de contrôle routier, garder une attitude calme et ne présenter que des photocopies de pièces d'identité ou du permis ;
- dissimuler les sacs (notamment en cas de circulation sur un deux-roues) et éviter de porter un sac à dos ;
- ne pas se déplacer de nuit, dans la capitale comme en province, quel que soit le mode de transport ;
- circuler avec les portes verrouillées et les fenêtres fermées ;
- ne pas se rendre dans des événements publics et des lieux non sécurisés ou excentrés (hôtels, bars, restaurants) ;
- en cas de tentative de vol, ne pas opposer de résistance et contacter rapidement la police et l'ambassade de France.

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Formalités d'entrée

Le passeport en cours de validité et le visa sont obligatoires. Le passeport doit être valide pendant au moins 6 mois après la date prévue du départ de la République centrafricaine.

Le certificat de vaccinations internationales doit pouvoir être présenté à l'entrée.

Pour de plus amples informations, prendre l'attache de l'ambassade de la République centrafricaine à Paris (30, rue des Perchamps, 75016 Paris).

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Santé

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

Le risque sanitaire déjà important est accru dans le contexte de crise : il convient de redoubler de précautions. Cette vigilance doit être particulièrement élevée pour les jeunes enfants, dans le cas où il serait absolument indispensable de les faire voyager dans le pays.

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

À Bangui, il existe trois hôpitaux (Hôpital général, Hôpital communautaire et Hôpital de l'Amitié), dont l'état général est plus que médiocre, un hôpital pédiatrique et quelques cliniques privées. Leur sous-équipement et, pour certaines, leur vétusté, imposent la plus grande prudence, en particulier en cas d'accident.

À Bimbo, un nouvel hôpital a été récemment construit.

Les hôpitaux ne sont pas épargnés par les coupures d'électricité. Les produits périssables ne sont plus conservés aux températures adéquates. L'eau des puits, consommée en l'absence de celle du réseau, n'est ni traitée ni analysée, et est susceptible de contamination par des bactéries à même d'induire des diarrhées parfois graves.

L'Institut Pasteur de Bangui (Tél. : +236 21 61 08 66) offre une large gamme d'analyses, dans de très bonnes conditions.

Enfin, un CMS (centre médico-social), situé au sein de l'ambassade, est ouvert à tous les ressortissants français, résidents et de passage, pour des consultations généralistes.

Il n'y a pas de service local pour les urgences médicales. Les évacuations sanitaires s'effectuent soit par appel d'un avion médicalisé, soit par le vol d'Air France au départ de Bangui le mercredi et, le cas échéant, quelques fois par semaine à destination d'autres villes africaines (notamment

Casablanca, Addis-Abeba, Nairobi et Douala).

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Fièvre jaune** : la fièvre jaune est endémique et la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire (à pratiquer dans un centre agréé avant le départ) ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Méningite ACWY** : en cas de séjour pendant la saison sèche (habituellement hiver et printemps) ou d'épidémie signalée ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique ;
- **Mpox** : en cas d'exposition à risque.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Maladies transmises par les moustiques

Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

La forme cérébrale du paludisme endémique en RCA est particulièrement dangereuse, voire mortelle, dans certains cas ou en fonction de la constitution physique.

Zika

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Autres maladies

Choléra

Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer, par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et/ ou ingestion d'eau contaminée. Cette maladie, dite « des mains sales », se traduit par des troubles digestifs sévères (diarrhée liquide abondante, crampes abdominales, vomissements), un état de faiblesse générale et parfois de la fièvre.

La prévention repose sur la vaccination et le respect des règles d'hygiène alimentaire (se laver régulièrement les mains, ne consommer que de l'eau en bouteille, peler les fruits et légumes, manger de la nourriture cuite ; utilisation des installations sanitaires). Les personnes présentant les signes de la maladie doivent consulter un médecin en urgence.

Pour plus d'informations, consulter le site Santé publique France et le site du ministère de la Santé.

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

Hépatite A

L'hépatite A est une maladie virale du foie provoquée par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. La prévention repose sur la vaccination et le respect de règles d'hygiène alimentaire.

Méningites à méningocoques

Il s'agit d'une infection très grave voire mortelle due à une famille de bactérie appelé méningocoques, qui atteint les enveloppes du système nerveux. La transmission entre individus se fait par l'intermédiaire de gouttelettes et sécrétions respiratoires, lors d'un contact prolongé. Des épidémies régulières sont observées en Afrique sub-saharienne notamment pendant la saison sèche (de novembre à juin). Les symptômes associent fièvre, maux de tête et du cou intenses, vomissements, léthargie, voire troubles de la conscience et coma. L'apparition de taches

rouges sur la peau (purpura) d'extension rapide constitue un signe de gravité imposant une prise en charge médicale immédiate. La prévention repose sur la vaccination contre le méningocoque (sérotypes A, C, Y, W135). Il est recommandé de consulter un médecin ou un centre de vaccinations internationales avant tout voyage.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé.

La plus grande prudence est conseillée en cas de déplacement dans cette zone et il est fortement recommandé d'être vacciné

MPOX

Le mpox (anciennement variole du singe) est une maladie virale qui se transmet par contact rapproché avec une personne infectée via notamment des lésions cutanées, des fluides corporels, des objets contaminés ou encore des gouttelettes respiratoires (postillons). La maladie est caractérisée le plus souvent par l'association de fièvre, de courbatures et d'une éruption cutanée. Des formes graves voire mortelles sont possibles, notamment chez les enfants, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.

Avant le départ en zone endémique, la vaccination peut être indiquée pour les voyageurs les plus à risques. L'application des mesures de prévention est essentielle : hygiène des mains, évitement de contacts physiques rapprochés avec des personnes infectées ou susceptibles de l'être, absence de contact avec des animaux malades ou des objets potentiellement contaminés. En cas de contact à risque, il est recommandé de consulter un médecin.

Pour plus d'informations, consulter le site Santé publique France, le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la santé.

Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

Trypanosomiase (ou maladie du sommeil)

Il s'agit d'une maladie transmise par la pique de la mouche tsé-tsé. Le risque pour les voyageurs est faible et concerne surtout les séjours en zone rurale. Les symptômes (fièvre, maux de tête, ganglions, éruption cutanée au niveau de la pique, troubles neurologiques) apparaissent habituellement quelques jours, quelques semaines, voire quelques années après la pique. La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres d'insectes. Il est conseillé de consulter un médecin en cas de symptômes après un séjour dans une zone à risque.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Pendant le voyage

Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Informations utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Transport

Infrastructures routières

Les trois axes principaux au départ de Bangui sont goudronnés mais en mauvais état. Pendant la saison des pluies (de mai à octobre), les pistes peuvent être fermées pendant des heures, voire des jours.

La RCA peut connaître des difficultés d'approvisionnement en carburant. Aucune station-service n'est en état de fonctionner en province. Il est donc impératif de se munir de réserves lors des déplacements en véhicule.

En cas d'accident de la circulation, des risques de réaction violente des témoins de l'accident sont à craindre. Il convient de prévenir rapidement la police et l'ambassade de France.

Il est obligatoire d'être muni d'un permis de conduire français ou international et de disposer d'une assurance au tiers.

Pour un court séjour, il est fortement recommandé de recourir à la location d'une voiture avec chauffeur, éventuellement à un taxi recommandé.

La circulation routière exige certaines précautions. Pour plus d'informations, consulter la rubrique Sécurité de cette fiche.

Transport aérien

Bangui est desservie presque tous les jours depuis Douala.

Législation locale

Stupéfiants

La possession et l'usage de stupéfiants sont prohibés.

Achat de pierres précieuses

L'achat de pierres précieuses brutes est interdit à toute personne non agréée par les autorités centrafricaines compétentes.

Homosexualité

L'homosexualité n'est pas interdite par la loi mais elle est mal perçue.

Photographies

De façon générale, les prises de photographies sont déconseillées.

Il est strictement interdit de photographier les édifices gouvernementaux, les installations militaires et policières, le palais présidentiel, les aéroports et les centrales énergétiques ainsi que les personnes en uniforme sous peine d'arrestation. Ce régime est sévèrement appliqué dans la capitale.

Des dispositions soumettent à autorisation les prises de vues sur l'ensemble du territoire. Cette autorisation est délivrée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour un usage privé (Rond-point de la paix, Bangui, Tel : 236 75 05 07 07 et 236 77 05 07 87), et par l'agence Centrafrique Presse pour un usage professionnel (yakanet.rca@gmail.com).

Divers

Retrait bancaire

De manière générale, il y a lieu d'effectuer les retraits au sein de lieux sécurisés ou de préférence en journée (hors heures creuses) et accompagné. Il n'y a pratiquement pas de possibilité de retrait d'argent par carte bancaire à Bangui, à l'exception de l'hôtel Ledger et de l'Ecobank en centre-ville. Il n'est pas possible de retirer de l'argent en province. Quelques supermarchés à Bangui acceptent le paiement par carte bancaire. Cependant, la connexion du terminal reste aléatoire.

Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Visa d'affaires

Il n'y a pas à proprement parler de visa "affaires" en République centrafricaine (RCA).

Les visas proposés sont :

- Visa court séjour (moins d'un mois)
- Visa moyen séjour (de deux à trois mois)
- Visa long séjour (plus de trois mois)

Ces demandes de visas devront préalablement être adressées au Ministère des affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger avant d'être transmises à l'Ambassade centrafricaine du lieu de résidence.

Il est possible d'obtenir des visas de courtoisie (gratuits), si la personne est porteuse d'un ordre de mission (mission officielle) et d'une lettre d'invitation d'un ministère (qui sollicite l'octroi d'un visa de courtoisie).

En l'absence de visa préalablement obtenu, les autorités locales peuvent exiger des pénalités d'un montant de 200 000 FCFA.

Réseaux de communication

Il est possible d'acheter des puces locales auprès des quatre compagnies de téléphone cellulaire : Orange, Azur, Moov et Télécel.

L'accès à Internet est très lent (3G). Il est néanmoins possible d'accéder au wifi avec les « dominos » que fournissent certaines compagnies (Orange, Télécel).

Données économiques

Consulter la fiche repères économiques République centrafricaine.

Contacts utiles

Service économique

Les services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, et le soutien public au développement international des entreprises.

La République centrafricaine relève du service économique de Yaoundé :

Service économique de Yaoundé

Ambassade de France

352, rue Joseph Atemengue, quartier Olézoa, Yaoundé, Cameroun

Tél. : +237 222 22 79 70

Télécopie : +237 222 22 79 79

Courriel : yaounde@dgtresor.gouv.fr

Site internet

AFD

L'Agence française de développement (AFD) est l'agence qui **met en œuvre la politique du développement définie par le gouvernement français**.

Agence de Bangui

Route de la Moyenne Corniche - BP 817 Bangui - République centrafricaine

Tél. : +236 21 61 03 06

Fax : +236 21 61 45 78

Courriel : afdbangui@afd.fr

Site internet

BAD

La République centrafricaine est membre de la Banque africaine de développement (BAD).

Page de la République centrafricaine

FMI

- Bureau du représentant résident du FMI en République centrafricaine
- La République centrafricaine et le FMI

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

- Commissariat central : Tél. : +236 21 61 13 00
- Centre médico-social (CMS) : Tél. : +236 70 90 16 53 ou +236 72 22 86 09

Annuaire des représentations centrafricaines en France

[Voir la liste](#)

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Ambassade de France en République centrafricaine

Publié le : 03 juin 2025 Mis à jour le : 07 janvier 2026

Coordonnées

Avenue Charles-de-Gaulle
BP 884
Bangui
République centrafricaine

4.3723396478688, 18.579894325127

+33 1 75 79 40 29

Liens utiles

[Ambassade de France en République centrafricaine](#)

Facebook 

X 

Courriel : admin-francais.bangui-amba@diplomatie.gouv.fr

Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes) : <https://app.acce-o.fr/client/service-france-consulaire>

WebRTC** : <https://teletech.fr/webrtcbtn?consulat=bangui>

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet